

3.0 crédits	30.0 h	1 + 2q
-------------	--------	--------

Enseignants:	Verhaert Marianne ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	 > http://moodleucl.uclouvain.be/login/index.php > http://www.woorden.org/
Préalables :	Ce cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1- tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (premier degré du niveau intermédiaire) .
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de thèmes en relation avec le domaine d'études et le domaine socio-professionnel .
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>--</p> <p>Pouvoir lire avec un niveau satisfaisant d'autonomie et de compréhension des textes factuels sur des problèmes contemporains ou sur des sujets relatifs au domaine d'études.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <p>--</p> <p>pouvoir comprendre les points principaux d'un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation clairement structurée,</p> <p>--</p> <p>pouvoir comprendre les points principaux de documents radiodiffusés ou télévisés factuels à condition que le sujet en soit familier et la langue standard et clairement articulée.</p> <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <p>--</p> <p>pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit en langue standard sur un sujet familier sans que l'interlocuteur n'adapte son discours.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression orale (objectif principal) individuelle :</p> <p>--</p> <p>pouvoir faire (après préparation) un exposé simple et clair et ensuite prendre en charge les questions posées par le public.</p> <p>--</p> <p>pouvoir expliquer son point de vue suffisamment bien pour être compris sans difficulté.</p> <p>Expression orale (objectif principal) interactive :</p> <p>--</p> <p>pouvoir exposer ses opinions et les défendre dans le cadre d'un débat portant sur un sujet relatif à son domaine d'études.</p> <p>--</p> <p>pouvoir soutenir sans trop de difficulté une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard avec un interlocuteur natif, si ce dernier adapte son discours.</p> <p>Niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Expression écrite</p> <p>--</p> <p>pouvoir écrire des lettres (formelles) qui transmettent des informations factuelles et pouvoir synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses.</p> <p>Niveau B1 du "Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Code</p> <p>--</p> <p>Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire relatif au domaine d'études.</p> <p>--</p> <p>Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions).</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>

	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre test (oral ou écrit) effectué au cours. Test oral sur la base d'un dossier composé d'articles de journaux et de présentations faites au cours.
Méthodes d'enseignement :	Les activités proposées seront de deux types : -- présentation et activation des fonctions langagières plus directement liées à la vie professionnelle (aptitudes sociales, participation à et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, communication téléphonique, rédaction d'un mémorandum, e-mail, ...) -- activités interactives en rapport avec les études. Cette partie comprend une présentation d'un sujet en rapport avec le domaine d'études suivie d'un débat (durée : une demi-heure). Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...).
Contenu :	Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite.
Bibliographie :	-- Syllabus du cours : "Interactieve communicatie" -- Portefeuille de lecture avec listes de vocabulaire
Autres infos :	-- Heures présentielles : 30 h -- Travail autonome : 42 h
Cycle et année d'étude :	> Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	ILV